Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 022-212203921-20261021-972026-DE

Mairie de Plévenon Cap Fréhel

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN

COMMUNE DE PLEVENON

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21/10/2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 octobre, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis à 19h30 à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Philippe LOHIER, Maire.

Date de la convocation et de la publicité : le 15/10/2026

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Philippe LOHIER, Marie-José JOLY-RICHEUX, Éric DROGUET, Sarah HARDOUIN, Eliane RUELLAN, Hervé VAN PRAAG, Michel PANSART, Anne DURAND, Anne-Sophie HOCQUET, Olivier LACHIVER, Marc LEMARIé, Gilbert PHILIPPE.

Secrétaire de séance : Éric DROGUET

Représentés : Isabelle LECLERCQ représentée par Marie-José JOLY-RICHEUX, Géraldine CARDIN représentée par Philippe LOHIER, Alain CABARET représenté par Eliane RUELLAN.

Nombre de Conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 15

DELIBERATION 97-2026 : Tarifs mouillages Ports Saint Geran

Madame DURAND rappelle au Conseil qu'il convient de fixer le tarif des mouillages à St Geran pour l'année 2027.

Il est proposé au Conseil de maintenir les tarifs votés en 2026

MOUILLAGES PORT SAINT GERAN		
	2026	2027
Longueur bateau < 5 mètres	156,00 €	156,00 €
Longueur bateau de 5 à 6 mètres	176,00 €	176,00 €
Longueur bateau de 6 à 7 mètres	196,00 €	196,00 €
Longueur bateau de 7 à 8 mètres	216,00 €	216,00 €

Après délibération, le conseil décide par 14 voix pour et 1 abstention d'approuver ces tarifs.

Fait à Plévenon, le 22/10/2026
Le Maire, Philippe LOHIER

MAIRIE DE PLEVENON * Côtes d'Armor *

e Maire,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Publié et Transmis au représentant de l'Etat le : 23/10/2026

MAIRIE DE PLEVENON * Côtes d'Armor *